

Le Sténographe Canadien
Publié par la Cie de publica-
tion et de propagation
Sténographique du Canada.

Montréal

Dimanche, 1^{er} Novembre 1891

On dit que M. de Mon-
sieur Granchy, a été admis
à faire partie du service
Sténographique de Mon-
sieur.

M. C. J. Doherty,
avocat et l'un des cocarri-
naires des Sténographes, vient
d'être nommé juge, en
remplacement de son
père démissionnaire.

Les Sténographes de la
Commission Royale, qui
se tient actuellement à
Québec, reçoivent 35
centimes par cent mots,
soit 1^{er} 75 et doivent four-
nir trois copies des
dépêches.

Nous croyons que la
Commission terminera ses
travaux en décembre prochain.

Il existe, en Suède,
une société de Sténographes
militaire. Elle a exposé,
au congrès de Berlin, les
collections des ouvrages et
publications diverses re-
latives à la Sténographie.

Cette exposition
a eu un grand succès.

Dans, une de ses
dernières séances, le conseil
général de la Meurthe et
Moselle, a émis, sur la
proposition de M. Chapuis,
un vœu demandant l'en-
seignement de la sténo-
graphie dans les lycées, col-
lèges et écoles primaires
supérieures.

La société Sténogra-
phique de Londres se pro-
pose de célébrer, l'année
prochaine, le jubilé de
l'entrée dans la carrière
Sténographique de M.
Allen Reed, un des sté-
nographes du parlement.

On annonce que les
membres du bureau Sténo-
graphique du Reichrath au-
trichien, bureau qui
fonctionne depuis trente
ans comme institution de
l'État, seront fonctionnaires
et recevront de quatre à
huit florins par jour,
pendant la durée de la
session, plus un intérêt
sur la vente du journal
officiel.

Il se publie dans
tout l'univers plus de
100 livres nouveaux par
jour, soit plus de 30.000
par année.

Il y a 2000 journaux
quotidiens aux États-Unis.